

**ALTERNANCE LINGUISTIQUE DANS LES INTÉRACTIONS
VERBALES D'UNE FAMILLE IVOIRIENNE / CODE SWITCHING IN
THE DAILY VERBAL INTERACTIONS OF AN IVORIAN FAMILY /
SCHIMBAREA DE COD ÎN INTERACȚIUNILE VERBALE ZILNICE
ALE UNEI FAMILII IVORIENE ¹**

Abstract: *Very often in Côte d'Ivoire, as well as in other African countries, the use of alternation in language practices is commonplace. This linguistic phenomenon is even more noticeable for family reunions. The alternation is mostly between local languages and French. It seems almost impossible now to regularly speak a local language without resorting to French, even during meetings of people of the same family. This article aims to reflect on the phenomenon of alternation of languages building on a body registered in a particular context, called ecological. This context differs from the conventional method by the fact that data collection is done in natural conditions without the researcher has no influence on the interactions that take place. As part of this article, the main languages in alternation are French and Baule (Kwa language of Côte d'Ivoire).*

Key words: *Alternation, Linguistic, Interaction, Ivorian family.*

Résumé: *De plus en plus en Côte d'Ivoire et certainement dans d'autres pays africains, le recours à l'alternance dans les pratiques langagières est chose fréquente. Ce phénomène linguistique est encore plus perceptible pendant les réunions de familles. L'alternance se fait la plupart du temps entre les langues locales et le français. Il semble quasi-impossible aujourd'hui de parler régulièrement une langue locale sans avoir recours au français, même pendant les rencontres sensées réunir essentiellement des personnes d'une même famille. Cet article se propose de mener une réflexion sur le phénomène de l'alternance de langues en prenant appui sur un corpus enregistré dans un contexte particulier, dit écologique. Ce contexte diffère de la méthode classique par le fait que la collecte des données se fait dans des conditions naturelles sans que le chercheur n'influe sur les interactions qui s'y déroulent. Dans le cadre de cet article, les principales langues en alternances évoquées sont le français et le baoulé (langue kwa de Côte d'Ivoire).*

Mots-clés: *alternance linguistique, Interactions, famille ivoirienne.*

0. Introduction

A l'instar de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire est un pays multilingue. Peu de choses ont changé depuis l'étude menée par Delafosse (1904), qui énumère 60 langues² parlées sur l'ensemble du territoire ivoirien. En plus de ces langues locales, la Côte d'Ivoire a eu la langue française comme héritage colonial. Mais contrairement aux langues locales, le français a été imposé comme la seule et unique langue officielle du pays. Ce statut particulier du français va favoriser son implantation et surtout son expansion dans toutes les composantes de la société ivoirienne. En d'autres termes, chaque Ivoirien

¹ Pierre Adou Kouakou Kouadio, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire, padoukk@yahoo.fr; Yves Marcel Youant, Université de Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire, yvesyouant@gmail.com. Les auteurs sont redevables à Madame Béatrice Akissi Boutin pour son soutien et ses remarques tout au long de la rédaction de cet article.

² Cette étude date de plus d'un siècle et ses données restent à actualiser.

parle le français d'une manière ou d'une autre, comme l'indique Kouadio et Gnamba (1990 : 52) :

« A tort ou à raison, la Côte d'Ivoire s'est taillée une certaine réputation pour son français. Non pas, certes, pour le français soutenu des élites lettrées ou universitaires, lequel est assurément le même partout dans le monde francophone, mais pour son français populaire parlé par le locuteur moyen, peu ou pas lettré. Les observateurs avertis diront même qu'en réalité il n'y a pas qu'un parler populaire uniforme. De fait, plusieurs parlers français coexistent en dehors des langues nationales ivoiriennes...».

De toutes ces façons de parler français et des langues locales a émergé le nouchi qui, à sa naissance, était considéré comme un argot de jeunes ivoiriens. Ainsi, si par le passé, on parlait de l'influence des langues locales sur le français, aujourd'hui, on peut faire un autre constat. Il s'agit, de plus en plus, de l'influence du français sur les pratiques langagières des populations ivoiriennes qu'elles soient homogènes ou hétérogènes. De ce fait, l'alternance de langue et/ou codique apparaît dans les conversations des populations¹. S'agit-il d'alternances de langues existantes ou d'une nouvelle langue faite de pratiques d'alternances ?

Dans le cadre du projet Ciel-f (« Corpus International Ecologique de la Langue française »²), nous avons essayé d'élucider la question en enregistrant des conversations au cours d'une cérémonie de réjouissance dans une famille ivoirienne. Ce phénomène linguistique fait de mélange de variétés de français et de langues locales est tellement remarquable, qu'on est souvent tenté de se demander dans quelle(s) langue(s) se déroule la conversation. On peut également se poser la question de savoir dans quel(s) contexte(s) et à quel(s) moment(s) de l'interaction verbale, le locuteur mobilise telle ou telle autre langue, ou encore quel est le poids de chaque langue au cours des interactions.

Pour répondre à ces interrogations, il nous est apparu important de procéder d'abord à la présentation des principaux locuteurs et des différentes langues en alternance, ensuite à une analyse linguistique et énonciative des interactions. Cela à travers une approche descriptive de ces alternances, notamment, les phénomènes linguistiques comme les anaphores, les répétitions et quelques particularités syntaxiques du français ivoirien.

1. Présentation des principaux locuteurs et de leurs profils langagiers

Les principaux locuteurs sont au nombre de huit. Il y a le couple qui reçoit à son domicile les autres membres de la grande famille, mais aussi les voisins du couple. A l'exception d'un seul visiteur qui est instituteur, tous les autres intervenants exercent dans le secteur informel. Ce qu'il convient également de souligner, c'est que contrairement au père du nouveau-né et aux visiteurs³ qui eux, sont Baoulés, la mère est de l'ethnie abidji (langue kwa de Côte d'Ivoire). Les autres invités, notamment les voisins, parlent eux aussi, d'autres langues locales (dioula, bété, abron, yacouba)⁴.

¹ Ce mélange et cette alternance peuvent être perceptibles au niveau segmental (linguistique) mais aussi suprasegmental (prosodique-intonatif et gestuel-mimo-vocal)

² Pour un descriptif complet du projet Ciel-f, voir www.ciel-f.org. L'enquête à Abidjan a été finalisée en décembre 2011.

³ Les visiteurs sont venus à l'initiative du père qui est aussi membre de la grande famille.

⁴ On n'entend pas du tout ces autres langues dans cet enregistrement.

Pour garder l'anonymat des locuteurs, des pseudonymes leur ont été attribués. Ainsi, nous avons pour :

- Le père : PIT
- La mère : MDM
- L'intermédiaire : MAR
- Les visiteurs : SAV, FAF, LPT, VIB
- Les autres intervenants non identifiés : AIT

Il faut préciser que les interlocuteurs causent à bâtons rompus et, en plus du contexte dominant, c'est-à-dire du motif de la réunion de famille (la félicitation pour la naissance du bébé), ils abordent un autre sujet de conversation, le football. A cette période la coupe du monde de football 2010 organisée en Afrique du Sud bat son plein.

L'usage du français et du baoulé, apparaissent clairement, alternativement et concomitamment, dans de nombreux énoncés. En voici un extrait issu du corpus d'origine¹ :

(1) FAF: C'est [unique dans l'histoire] (.) c'est unique (.) c'est unique
dans l'histoire du football

AIT: [La- la- la plu- la plupart]

FAF: c'est vrai c'est malheureux que nous on sorte d- des la coupe du monde
mais tout le monde reconnaît que nous là qu'on mérite no-notre place c'est par combine [que
nous sommes sortis] (.) Regarde l'ar- (.) l'enfoiré de [l'arbitre là]

MAR: [L'arbitre]

FAF: il est il a tué le match] on n'a qu'à reconnaître ça mon équipe a (.) c'est
vrai

MAR: [Ah ils l'ont suspendu] Mais l'arbitre (xx) [a été suspendu]

Dans ce premier extrait, c'est le français dans le prisme des interactions ivoiriennes qui est mis en exergue. Nous y reviendrons quand il s'agira de présenter le français en Côte d'Ivoire.

Quant au second extrait suivant, il présente dans l'interaction, l'alternance du baoulé et du français dans le même énoncé :

(2) SAV: (.) è bé wan è fa bé èni hein (**baoulé**) (.) monsieur (**français**) [an fa
wounzi wounzi ba

Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

AIT: Hum asé dan wo amousanou (.) (**baoulé**)

Trad: AIT: Hum (c'est nous qui vous remercions)

Avant d'aborder la question de l'alternance linguistique, nous présentons les deux langues objets de notre analyse. Il s'agit bien évidemment du français ivoirien et du baoulé.

1.1. Le français en Côte d'Ivoire

On distingue habituellement trois variétés de français en Côte d'Ivoire : la variété supérieure ou acrolectale, la variété moyenne ou mésolectale et la variété basilectale. (Kouadio, 1999:30). A celles-ci, on peut ajouter le nouchi, l'argot ivoirien. Mais durant ces

¹ L'orthographe utilisée ici n'est pas celle (officielle) du baoulé de Tymian, Kouadio et Loucou (2003). Pour une question d'harmonie, nous avons choisi de faire toutes les transcriptions avec une orthographe proche de celle du français. Quant aux différentes traductions, elles sont des équivalents sémantiques et non des traductions mot à mot.

dernières décennies, on a assisté à l'homogénéisation des variétés basse et moyenne et à l'unification des systèmes, ainsi qu'à la disparition de l'acrolecte (Boutin 2002 : 281). La fusion de toutes ces variétés de français a donné naissance à un français spécifique appelé français de Côte d'Ivoire. Ce n'est ni le français académique ni celui des apprenants. Il regroupe des variétés de langues issues à la fois de variétés populaires plus anciennes et d'autres, très proches du français de France. (Boutin 2002). C'est tout simplement le français de «l'appropriation décomplexée d'une langue exogène» pour reprendre l'expression de Kouadio (2008).

1.2. Le baoulé

Le baoulé fait partie de la soixantaine de langues qui se côtoient sur le territoire ivoirien. A l'instar de la plupart des langues africaines, le baoulé est une langue à tons. Aussi, selon Kouadio et Kouamé (2004), l'orthographe baoulé, fruit de plusieurs années de recherches, suit les principes conventionnels de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan dans le cadre de l'uniformisation orthographique des langues ivoiriennes. Le système orthographique du baoulé comprend 12 voyelles dont 7 orales et 5 nasales. Aussi faisons-nous remarquer que dans le cadre de cette analyse, en lieu et place des graphies ϵ et \square du baoulé, on aura les graphies du français \grave{e} et **or**. Au niveau des consonnes, l'orthographe baoulé utilise 21 consonnes dont les occlusives **kp** et **gb** qu'on ne retrouve pas en français.

Nous précisons que cette présentation n'est pas exhaustive puisque qu'elle n'est pas l'objet de l'analyse menée ici. Nous n'avons qu'effleuré certains aspects de la langue que nous avons jugés nécessaires pour une connaissance minimale du baoulé.

2. Approche descriptive des alternances

L'approche descriptive à partir de ce corpus écologique se fera du point de vue de l'alternance des langues et des variétés ou des registres du français. Elle se fera également sous un angle grammatical. Ainsi, à un premier niveau de classification linguistique, on peut remarquer la présence de deux langues, le baoulé et le français. En voici quelques exemples:

(3) SAV: On lui envoie un peu de savon (.) c'est dans ce contexte là qu'on est venu (.) maman
(français) samlan kan yè o wè **(baoulé)**

Trad: SAV: Maman voici un peu de savon

(4) SAV: (.) è bé wan è fa bé èni **(baoulé)** hein **(baoulé/français)** (.)
monsieur **(français)** [an fa wo wounzi ba] **(baoulé)**

Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

(5) SAV: eh eh motifou (.) yè ga woè **(baoulé)** c'est-à-dire é lé é association
(français) kan ènè or wonou **(baoulé)** il est à jour (.) donc quand quelqu'un est à jour que il
a fait un enfant **(français)**

Trad: notre motif est le suivant c'est à dire on est une petite association il en fait partie et il est à jour (.) donc quand quelqu'un est à jour qu'il a fait un enfant

Comme on le constate bien dans les exemples (3), (4) et (5) SAV fait alterner le baoulé et le français, pour des termes d'adresse ou des segments plus longs.

L'alternance dans cette conversation peut également être analysée selon les registres ou variétés de langues présentes dans le corpus. Cette alternance entre différents usages de la langue française peut être illustrée par les exemples suivants :

(6) FAF : (.) Je dis c'est pas blô hein non moi je vais te dire quelque chose si on partait en huitième de finale là je dis (.) peut être que vous allez penser que c'est mon pays mais (.)

Dans cet énoncé, on peut dénombrer une suite de huit segments pouvant caractériser chacune une variété de français :

- (6a) Je dis
- (6b) C'est pas blô hein
- (6c) Moi je vais te dire quelque chose
- (6d) Si on partait en huitième de finale là
- (6e) Je dis (.) peut être (que)
- (6f) Vous allez penser (que)
- (6g) C'est mon pays (mais)
- (6h) On allait arriver

Il y a ici un mélange de français populaire ivoirien (comme dans (d) et (h)), de nouchi (comme dans (b)) et plus ou moins d'un français standard accessible à n'importe quel locuteur francophone (comme dans (a), (c), (e) et (f)). A l'exception du segment (b), les autres énoncés sont plus ou moins compréhensibles par tout locuteur francophone. Nous essaierons tout de même de donner des équivalents de ces énoncés qui émanent du français populaire ivoirien et du nouchi. Ainsi, l'énoncé nouchi *c'est pas blô hein* équivaut en français standard à *ce n'est pas du bluff*, et celui émanant du français populaire *on allait arriver* équivaut à *on y arriverait*, quand à l'énoncé (d), il se réécrirait en français standard *si on accédait aux huitièmes de finale*.

Ainsi, au niveau syntaxique, ce français dispose de règles similaires à celles des langues locales ivoiriennes (notamment l'omission du déterminant). Autrement dit et selon Boutin (2002), le statut du déterminant dans le groupe nominal en français de Côte d'Ivoire est différent de celui qu'il a en français de France, principalement parce qu'il n'est pas obligatoire. L'exemple suivant en est une illustration :

(7) AIV : Il a changé Ø trajectoire de Ø ballon là.
Les articles *la* et *du* (*de+le*) qui devraient déterminer les groupes nominaux *trajectoire* et *ballon* ont été tout simplement omis sans que cela n'affecte la compréhension de l'énoncé. En français de France, l'équivalent de l'exemple (7) serait :

(7b) AIV : Il a changé *la* trajectoire *du* (*de+le*) ballon.

Il existe également quelques spécificités ivoiriennes qui concernent essentiellement l'interprétation sémantique des énoncés :

(8) MAR: La route est en train d'être demandée (.) d'une façon ou d'une autre elle va être demandée mais déjà on enfin je trouve qu'on la demande un peu trop tôt [mais] je sais qu'on va la demander mais déjà ils la demandent au cas où ...

Comme on peut le constater, la phrase est syntaxiquement correcte, mais une difficulté se présente quand on essaie de trouver son équivalent en français standard et il n'est pas toujours évident qu'elle soit comprise par d'autres francophones non ivoiriens. En effet, l'expression *demandeur la route* (qui est aussi au passif) en français ivoirien correspond à *demandeur la permission de s'en aller* ou encore *dire au revoir* en français standard.

En baoulé par exemple, voici comment se traduit l'énoncé « *je vous demande la permission de m'en aller* » ou encore « *je vous dis au revoir* » :

(9) [n sua srè ati]

Je PROG demander la route

Trad : je vous demande la permission de m'en aller.

Cette façon de parler le français peut être également perçue comme une transposition des structures syntaxiques et sémantiques des langues locales en français.

(10) MAR: Maman c'est comment toi tu bois quoi même

Ici, cet énoncé interrogatif, qui est prototypique du nouchi et du français ivoirien pourrait se traduire en français standard :

(10b) Maman qu'est-ce qu'on t'offre à boire.

Mais qu'est-ce qui peut justifier cette variabilité des usages du français par les différents intervenants ? L'alternance des différents usages du français d'une part et celle du français et du baoulé d'autre part, sont-elles liées au niveau d'étude des intervenants et/ou à leurs classes sociales¹?

Ni le niveau d'étude des intervenants ni leurs classes sociales ne peuvent justifier l'alternance linguistique, encore moins le changement de registres ou de variétés. Tous ces phénomènes se situent avant tout dans un contexte précis ; celui d'une réunion de grande famille composée d'une part des membres d'une même famille (baoulé) et d'autre part d'invités (minoritaires) et de l'épouse (abidji) de l'initiateur de la réunion. Ce sont les enjeux sociaux qui imposent aux intervenants de faire usage de telle ou telle autre langue, dans un premier temps, pour le respect de la tradition (baoulé) donc sous un aspect rituel et dans un second temps, pour faciliter la compréhension du message au reste de l'assemblée qui ne comprend pas nécessairement le baoulé. Outre les enjeux sociaux, le caractère oral du corpus suffirait à justifier la variation. A ce propos, Blanche-Benveniste écrit : « Nous avons fait, en français, quelques observations sur la variation grammaticale, chez un même locuteur, selon les différents registres abordés. Ce qui nous a frappés, c'est que la variation s'exerce parfois dans une seule et même situation ». (1999 :26)

De ce qui précède et à travers ces exemples, on peut se rendre compte que la variabilité, l'alternance de langues et souvent le changement de registres sont dictés par des paramètres des situations extralinguistiques à savoir l'enjeu social et l'environnement contextuel. C'est justement dans cette optique que Blanche-Benveniste citant Gadet et Béguelin (1999) soutient que : « La variabilité chez un même locuteur est une donnée fondamentale qui ne peut se mesurer que dans la diversité des situations de parole comme le signalent aussi bien Gadet (1999) que Béguelin (1999) tous les locuteurs maîtriseraient plusieurs registres et aucun ne serait à "style unique" ». (Blanche-Benveniste, 1999)

Au niveau grammatical, divers phénomènes linguistiques sont observables dans notre corpus de base. Seule une description systématique peut permettre de faire une étude exhaustive de ces phénomènes linguistiques. Dans le cadre de cet article, nous essaierons de mettre en évidence quelques-uns d'entre eux. Il s'agira entre autres des anaphores, des répétitions et de quelques spécificités syntaxiques du français ivoirien.

2.1. Les anaphores

¹ Pour rappel, le niveau d'étude le plus élevé des différents intervenants est la classe de terminale.

L'anaphore qui se définit comme un processus énonciatif consistant à reprendre par un segment ou un pronom en particulier un autre segment du discours est un phénomène linguistique récurrent dans toutes les interactions verbales.

La récurrence de l'anaphore constatée à travers le corpus de référence peut être justifiée par l'oralité et le contexte de production. Ce qui semble être ici un « déficit » dans la construction des énoncés verbaux, peut être comblé par la gestuelle. Blanche-Benveniste (1999) ne dit pas le contraire quand elle soutient que l'oral dépend étroitement du contexte. Et l'une des conséquences les plus souvent citées, en relation avec cette dépendance, concerne les anaphores. Dans les productions orales, la référence des pronoms reste souvent implicite, parce que l'ancrage dans la situation permet toujours de comprendre de qui et de quoi il s'agit. L'oral suppose donc toujours une interaction, qui s'appuie en particulier sur la gestuelle et rend par là inutiles certains arrangements syntaxiques.

Dans le corpus de base, l'anaphore la plus en vue est celle du pronom personnel « il(s) ». On peut ainsi l'observer à travers les exemples ci-dessous :

(11) FAF: Regarde l'ar- (.) l'enfoiré de [l'arbitre là]

(12) MAR: [L'arbitre]

(13) FAF: **il** est **il** a tué le match] on n'a qu'à reconnaître ça mon équipe a (.) c'est vrai

(14) MAR: [Ah **ils** l'ont suspendu]

(15) AIT : **Ils** ont intérêt à marquer deux buts maintenant là ...

Le référent de « il » est « l'arbitre » en (13), présent peu avant dans l'énoncé.

Au contraire dans les exemples (14) et (15), le pronom « ils » représente respectivement les référents « *les responsables de la FIFA* » et « *les Portugais* » alors que les segments « *les Portugais* » et « *les responsables la FIFA* » n'ont pas été évoqués antécédemment dans la conversation. C'est uniquement le contexte de l'énonciation qui permet de savoir qu'il s'agit des responsables de la FIFA et des Portugais. Il s'agit là d'un processus courant à l'oral comme l'a démontré Blanche-Benveniste.

En baoulé, ce même processus est aussi récurrent qu'en français : le pronom de la 3^{ème} personne fait référence à quelqu'un qui a été nommé précédemment dans le discours.

Par ailleurs l'usage récurrent de la série verbale en baoulé constitue un autre trait distinctif entre cette langue et le français, notamment au niveau de la syntaxe. En effet, dans une séquence de propositions, le sujet nominal placé en début de phrase ne peut jamais être repris. Aucune conjonction ne relie les verbes de ces propositions entre eux et ils ne sont séparés par aucune rupture d'intonation. Le sujet n'est exprimé obligatoirement qu'auprès du premier de ces verbes. Cependant, le sujet nominal peut être repris (facultativement) par le sujet pronominal *or* « il ». Aussi faut-il le souligner, le pluriel du sujet pronominal *or* est *be* « ils ». *or* ou *be* fonctionne ici comme un pronom de reprise ou anaphorique.

(16) MAR: /bléliè/ (.) é ma di (xx) afi sinien è kor nan sè a kala koum — *or* tia *or-or* tia kalè

/maintenant/ nous/Fut/faire/fête/donc/nous/partir/puis/si/toi/demander/Neg + 3^e SG/être + NEG/ 3^eP SG/ 3^e P SG/

Trad: c'est maintenant on va bien fêter donc si quelqu'un part sans demander la permission — c'est pas c'est pas une dette.

(4b) SAV: (.) è *bé* wan è fa bé èni hein (**baoulé**) (.) monsieur [an fa wounzi

wounzi ba] (français)

/et alors/ 3^e P Plur/ prendre/ et avec/ Interj/ monsieur/ 2^{ème} P Plur. / prendre/ et avec /monsieur/ 2^{ème} P Plur./laver/ laver /enfant.

Trad: hein ils disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

(17) SAV: eh eh motifou (.) yè ga woè c'est-à-dire é lé é association kan ènè **or wonou** il est à jour (.) donc quand quelqu'un est à jour que il a fait un enfant (.) on lui vient en aide

Trad: notre motif est le suivant c'est à dire on est une petite association

il en fait partie et il est à jour (.) donc quand quelqu'un est à jour qu'il a fait un enfant (.) on lui vient en aide

Dans cet énoncé fait de mélange de français et de baoulé, le segment (baoulé) « **or wonou** » équivaut au français « **il en fait partie** ». Le pronom anaphorique « **or** (il) » est utilisé ici pour désigner le père du nouveau-né et qui est également membre de l'association. Précédemment le référent de « **or** (il) », c'est-à-dire le père du nouveau-né, n'a pas été explicitement évoqué dans l'interaction. Il s'est plutôt agit du couple comme l'illustre cet énoncé qui introduit la cérémonie :

(18) SAV: (.) è **bé** wan è fa bé èni hein (.) monsieur [an fa wounzi wounzi ba]

Trad: hein **ils** disent de les prendre toi et monsieur (.) pour laver l'enfant

C'est donc le contexte de l'évènement qui permet ici de savoir que le pronom baoulé « **or** (il) » a pour référent le père du nouveau-né.

2.2. Les répétitions

Tout comme l'anaphore, la répétition est présente dans les pratiques linguistiques lors des échanges verbaux des différents intervenants, que ce soit lors de l'alternance entre registres de français ou entre baoulé et français. Exemples :

(19) SAV : [**Bon**] **bon bon** (français) **bé bé** (baoulé) ga mor bat iman [(.)] anian ga (.)

Trad : [Bon] bon bon ceux ceux qui n'ont pas compris ce pourquoi on est là

(20) FAF : **C'est [unique dans l'histoire] (.) C'est unique (.) C'est unique (.) c'est unique dans l'histoire** du football (français)

(21) SAV : [**Voilà voilà** donc **voilà**]

(22) AIT : Mais **ces deux là** (.) **ces deux là** lui han voilà là comme tu parles bien maman tiens faut t'asseoir faut t'asseoir

(23) AIT : **orliè orliè** owafan (baoulé)

Trad: le tien le tien est ici.

(24) DOS: Nous sommes **très très** contents (.)

(25) AIT: **Très très** grande famille

(26) SAV: **Très très** grande [famille]

Les répétitions qui sont pour la plupart dans des positions identiques n'ont donc pas de rôle syntaxique particulier. Elles peuvent cependant, être catégorisées dans les procédés d'insistance lors de l'interaction verbale, le locuteur appelant intensivement l'attention des autres.

3. Les marqueurs énonciatifs

L'alternance linguistique présente dans le corpus de référence concerne également les marqueurs énonciatifs. En effet, les marqueurs énonciatifs considérés comme des éléments constitutifs de l'énonciation (Bensalah, 1998 : 42) sont également des

caractéristiques de l'analyse conversationnelle. On les rencontre aussi bien en français qu'en baoulé, au point qu'ils semblent appartenir aux deux langues. Aussi, ces marqueurs énonciatifs qui sont souvent de simples onomatopées et interjections ou encore des segments d'énoncés, permettent-ils de moduler et de modaliser les interactions. Autrement dit, ils rendent le discours plus pratique, c'est-à-dire, plus vivant et dynamique tout en marquant l'alternance ; ils sont d'origine baoulé et française.

3.1. Interjections d'origine baoulé

Compte tenu du contact permanent du français avec les langues locales, il peut arriver qu'on rencontre dans le français parlé en Côte d'Ivoire, différentes interjections provenant du baoulé. Ces interjections se transcrivent et s'interprètent comme suit : *e é* ou *hé hé* exprime la surprise, l'étonnement et parfois l'agacement; *uum* ou *hum*, en plus de jouer le même rôle que *e é*, exprime le découragement, la tristesse, la joie, le doute mais aussi l'interrogation. Leurs équivalents en français peuvent être ici exprimés par des interrogations ou des exclamations. Aussi, pour appréhender la manifestation de ces interjections, il faut d'abord apprécier ce qui les précède dans les énoncés, comme dans les exemples suivants :

(27) SAV: (.) samlan saloman ordjoua kolokoum lou koum or

Trad: (.) si ce don de savon n'atteint pas dix milles

AIT:[rires]

MAR:[(xx)] (rires)

SAV: [Voilà voilà donc voilà]

ah donc (.) madame

MDM: *Hum*

L'interjection en question est *Hum*. Elle traduit ici le doute et son équivalent en français peut être « *c'est vrai ça?* ». Ce doute est également attesté par la réaction de *rires* de AIT et de MAR.

De même, comme dans les exemples ci-après les interjections *Hé hé hé hé*, *hi*, marquent l'étonnement, la surprise et *ahoo*, la gaieté ou la joie d'accueillir une personne:

(28) VIB : *Hé hé hé hé*

Trad : Ce n'est pas possible !

(29) VIB: *Hi* regarde ses joues

Trad : Regarde ses joues !

(30) AIT: *Ahoo* voilà mon grand frère (rires)

Trad : Voilà mon grand frère !

3.2. Marqueurs énonciatifs d'origine française

L'usage des marqueurs énonciatifs est caractérisé par un emploi particulier de la particule énonciative « *bon* ». Celle-ci fonctionne comme un signal de bornage de passation ou de prise de parole. « *Bon* » introduit, entame des segments de discours en baoulé ou en français, c'est-à-dire, les deux langues en alternance. Nous observons, par exemple:

(31) FAF: Un-un aîné parle là (.) (*français*)

(32) SAV : [*Bon*] *bon bon* bé bé ba ba mor ba timan mou [(.)] anian ga. (*baoulé*)

Trad : (.) [*Bon*] bon bon ceux qui n'ont pas compris ce pourquoi on est là

(33) MDM: (.) Vraiment merci beaucoup (*français*)

(34) MAR: *Bon* (.) (xx) é da amou asé (*baoulé*)

Trad: Bon (.) (xx) nous vous remercions

Dans le même ordre, on peut également relever la conjonction de coordination « *donc* ». En effet, en début de prise de parole « *donc* » fonctionne comme un alternateur linguistique, en plus de son rôle d'introducteur de conclusion¹, marquant la conséquence dans l'énoncé argumentatif. Il permet ainsi de passer d'une langue à l'autre ; soit du baoulé au français ou vice-versa comme dans les exemples ci-dessous :

(35) SAV : eh eh motifou (.) yè ga woè c'est-à-dire é lé é association kan ènè or wonou il est à jour (.) *donc* quand quelqu'un est à jour que il a fait un enfant

(36) MAR: Ouais apparemment si tout (xxx) pourquoi y a un problème

Bon *donc* Alla a- ati [(émani oh)] |kousou eto-] isou n- de- isou façon façon

Comme on le voit à travers ces quelques illustrations, il en existe d'autres dans notre corpus de référence, à l'intérieur duquel ils jouent également d'autres rôles grammaticaux. Au delà de la classe grammaticale à laquelle ils peuvent appartenir, les marqueurs énonciatifs jouent également le rôle de bornes des mouvements textuels et de « passeurs » pour introduire des changements de langues (Bensalah, 1998). Ils permettent ainsi au discours d'être, moins rigide, plus efficace et donc dynamique.

Conclusion

Au terme de cette analyse sur les interactions verbales d'une famille ivoirienne, on retiendra la cohabitation, d'une part, du français et du baoulé et d'autre part, le recours à différents registres et variétés de français. L'alternance de langues, de registres ou de variétés peut se faire sans que cela ait une incidence sur le cours de la conversation. Chaque membre de l'auditoire y trouve son compte et tout se passe comme s'il s'agissait d'interactions verbales entre des personnes parlant toutes le français et le baoulé. Dans un tel cas de figure le français devrait être le seul médium de transmission entre les différents interlocuteurs. Mais le contexte et l'enjeu de la cérémonie « impose » une alternance du français au baoulé et vice-versa même si on peut constater une nette dominance du français. Dans cette assemblée d'origines linguistiques hétérogènes, l'impression d'une parfaite intercompréhension dans les interactions s'explique d'une part par l'alternance elle-même qui est aussi un recours pour traduire ce qui est supposé être inaccessible à une partie de l'auditoire qui ne parle pas le baoulé. Et d'autre part, elle peut s'expliquer par l'usage remarqué des marqueurs énonciatifs dans leur rôle d'alternateur entre le baoulé, le français et ses différentes variétés locales. De façon générale, on retiendra que l'intercompréhension lors des échanges verbaux entre les membres de la grande famille et les autres membres de l'auditoire relève de ces alternances qui s'effectuent dans un contexte bien précis. Cependant, la richesse du corpus de base qui a servi à mener cette analyse mérite que d'autres pistes de réflexions soient explorées afin de cerner dans toute leur globalité l'ensemble des phénomènes linguistiques.

Bibliographie

Amina, Bensalah, 1998, « L'alternance de la langue comme marqueur du changement des genres discursifs et de l'intersubjectivité », in *Alternances codiques et français en Afrique*.

¹ Avec la prémisses, la conclusion constitue l'un des aspects de l'énoncé argumentatif dans le schéma argumentatif de base.

- Blanche-Benveniste, Claire, et Bilger, Mireille, 1999, « Français parlé – oral spontané », Quelques réflexions, in *Revue Française de Linguistique Appliquée*, vol. IV (2).
- Blanche-Benveniste, Claire, 2010, *Approches de la langue parlée en français*, Ed. Ophrys, Paris.
- Boutin, Béatrice Akissi, 2008, « De la pertinence des variables pour l'étude de la variation », Durand J. Habert B., Laks B., *Congrès Mondial de Linguistique Française*.
- Boutin, Béatrice Akissi, 2002, *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français en Côte d'Ivoire*, Villeneuve sur Ascq : Presse Universitaire du Septentrion.
- Gadet, Françoise, 1999, « La variation diaphasique en syntaxe » in Barbéris, J-M éd. *Le français parlé et discours*. Praxiling, Université de Montpellier III.
- Kouadio, N'Guessan, Jérémie, Mel, Gnamba, Bertin, 1990, « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire » *Visage du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Ed. AUPELF UREF, Paris.
- Kouadio, N'Guessan, Jérémie, 1999, « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Cahiers d'Etudes et de Recherches Francophones*, Langues Vol. II, n°4 : AUPELF-UREF.
- Kouadio, N'Guessan, Jérémie, 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*.